



JE VOTE SNU !

MA VOIX NE SERA NI BRADEE, NI TRAHIE !

Totalement libre et indépendant, le SNU n'est sujet à aucun conflit d'intérêt : il ne siège pas aux Conseils d'Administrations de Pôle emploi et de l'Unedic.

Le SNU signe des accords aux seules conditions qu'ils soient satisfaisants pour le personnel et non pour arranger l'établissement.

DEFENDRE LES DROITS DE TOUTES ET TOUS ! Que je sois salarié public ou privé, CDI ou CDD, si je rencontre une difficulté au cours de ma carrière, le SNU me soutient, me conseille et m'accompagne.

Le SNU est garant du respect de tous les accords même de ceux qu'il n'a pas signés : CCN, OATT, handicap, mutuelle, classification, QVT...

Aujourd'hui, mes élu(e)s SNU me défendent et protègent mes conditions de travail **en portant ma voix dans toutes les instances du personnel** (DP, CE, CHS CT, CPLU). Demain ils seront toujours **mon porte-parole** dans la nouvelle instance unique CSE, et toujours les seuls en CPLU.

Le SNU est contre le management par les résultats et contre la performance comparée entre collègues, entre sites, entre territoires....

DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI !

Garantir un véritable service public de l'emploi, maintenir et faire progresser les effectifs actuels :

C'est le combat du SNU !

Notre établissement doit rester public et national et les usagers-ères de Pôle emploi doivent avoir facilement accès à nos services.

LE SNU se bat pour maintenir l'ensemble de nos missions au sein de Pôle emploi (arrêt de la sous-traitance massive).

LE SNU dénonce toute tentative de réduction des effectifs alors que la charge de travail est déjà excessive et refuse de cautionner la montée en puissance de la précarité. Pôle emploi a besoin de CDI, pas de CDD !



DEFENDRE LA RICHESSE DE TOUS NOS METIERS !

LE SNU revendique : - le respect, la diversité et l'expertise de nos métiers (conseil à l'emploi, gestion des droits, orientation professionnelle, pôles appui, fonctions support, management ...).

- la prise en considération des difficultés rencontrées par les managers et la reconnaissance réelle de leurs fonctions

- l'arrêt immédiat des réorganisations incessantes. Pour accomplir nos missions, nous avons besoin de stabilité et de sérénité.

DEFENDRE LA JUSTICE SOCIALE DANS LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES !

LE SNU revendique : - une véritable politique ASC et défend le **principe de plusieurs paliers** afin d'assurer la solidarité entre les revenus.

- l'accès à **toutes les prestations ASC dès l'embauche** et sans proratisation (CDI, CDD, CUI...).

NOTRE ENGAGEMENT : VOUS DEFENDRE !

LE SNU N'EST PAS CONTRE TOUT, IL SE BAT POUR VOUS !

